BONNES AFFAIRES

Contacts-Rencontres

JF 36A tj celib. ch hom. libre (ou pas) pr rdv coquin. Appel discret au 06.47.27.52.00 (RC442035499)



Me tél au 08 95 69 11 82



Contact au 08 95 07 92 14



Disno facilement au

stephanie jeune divorcée ch hom pour assouvir ses besoins de sexe uniquement. Rien de sérieux. Son tel: 06.01.40.08 52

Matrimonial Rencontre



Parle avec passion de découvrira avec plaisir les vôt Charmant++! Vous CDV, douce, sitive.FIDELIO 04 68 32 08 10

GRATUIT demandez notre livret d'annonces

04 68 32 08 10 71 ans presence chaleureuse, rire facile. Retrailée veuve. Talents de cuisinière, apprécie les joies sim-ples. Vous âge en rap. Cvd, actif. Fi-delio 04 68 32 08 10





Taille moyenne, cheveux mi-l douce. Activités de plein air, cu musique, vous en rap. Cvd, sant firtelin 04 68 32 08 10

mali HE BOUMBA - Voyant - Médium- Guérisseur. Spécialiste dans domaine affectif, familiaux, chance, i m p u i s s a n c e sexuélle... 06.28.68.33.46 (S.403068638)

MAITRE SABOU

Grand voyant mé-dium-guérisseur. Paiement après résul-tats. Célèbre don de transn naissance transmis de père en fils. 20 ans d'exp. Connu dans le monde entier. Vous parle du présent, passé et de l'avenir. Compétence dans divers domaines divers domaines chance, travail, senti-ment. Travail sérieux.

06,29,41,94,30

Loisirs

Art, collections et grands crus

Passionnée de poupées anciennes achète CHER poupées tête en porcelaine ou tête seule même abîmées des années 1850 à 1930, vêtements et accessoires, poupées mignonettes, automates,



A vendre 6 gé 05 65 48 73 50



pour RACHAT en l'état collection CARILLONS ens et mécanisme Co Peut se déplace 06.40.60.83.72

quets, couteaux, bijoux or et argent, pistolets anciens, cannes, épées. Contact : 06.09.51.99.65

ACHETE COLLECTIONS importantes TIMBRES, France et monde entier, MONNAIES Antiques et Royales, DOCUMENTS HISTORIQUES LIVRES rares, CARTES POSTALES. Expertise gratuite 04.68.46.16.85.

Animaux

Chats

Matériel pro. Agri

Agriculture

cole : remorque, tracteur, etc .

Services

Troisième âge

Secteur COUIZA - Cherche per-sonne pour garder dame âgée, jour et/ou nuit + we, gîte et couvert com-pris. Tél04.68.74.05.85



ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

prefectoral. /2012, relatif aux tarifs annuels et aux is ou 1,78 € ht le mm/col.

VIE DES SOCIÉTÉS

Création

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 06.10.2200, a été constituée la SCI ANTELIAN, capital 1000-6, ségé et lot le clos de l'orbieu 11200 camplong d'aude, est norme gérant thibaul libecel si hameau des pliffes 11200 st pierre des champs, doje : acquisition, qui administration, gestion par location ou autement de los un immebbles et belors immobiles et copolomente belors immobiles et conscionation de l'accession de l'accession



AVIS PUBLICS Enquêtes publiques



RAPPEL AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

projet de confortement des digues et déversoirs du seuil de Moussoulens à la Carbonne – Tranches 1 à 3. sur le territoire des communes de Coursan, Cuxac d'Aude, Narbonne et Sallèles d'Aude.

Autorité expropriante : le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA)

La Préfète de l'Aude, informe le public qu'il sera procédé sur le territoire des communes de Coursan, Cuxac d'Aude, Nathorne et Salèles d'Aude à un empilée parcellaire en vue de ôtéeminer les propriétaires des emprises for cières nécessaires à la relatisation du projet de confortement des digues et dé-versoires de serie de Naussoulers à la Cardionne. Ce projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral n° 20143494-0001 du 14 janvier 2015 promoje par l'arrêté d'utilismété 2005.

Durée de l'ena

09 octobre 2020 au 06 novembre 2020 inclus soit 29 jours consécutifs.

M. René LEMPEREUR officier de la gendarmerie retraité, est désigné en que de commissaire enquêteur. Siège de l'enquête :

Mairie de Narbonne, dans les locaux des services techniques - 10 quai Dillon -BP 823 11108 NARBONNE cedex

uossier d'enquete : Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobile: et paraphé par les maires seront déposés en mairie de :Coursan, Cuxac d' Narbonne et Sallèles d'Audeafin que chacun puisse en prendre connaiss

Les horaires d'ouverture au public des mairies sont les suivants

Mairie de COURSAN Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00. Nairie de CUXAC D'AUDE

Le lundi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 du mardi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mainé de NARBONNE

Du lundi au jeud : de 8/190 à 12h et de 19/190 à 17/190 ;
le vendreid : de 8/190 à 12h et de 19/190 à 17/190 ;
le vendreid : de 8/190 à 12h et de 19/190 à 17/190.

Mainé de SALLELES

Du landi au jeud : de 6/190 à 12h/100 et de 17/190 à 18/190 ;
le vendreid : de 09/190 à 12h/100 et de 17/190 à 18/190 ;

Permasence :
Le commissaire enquéteur recevra le public lors des perman Mainé de DURSAN

Mainé de DURSAN

le 09 octobre de 9h00 à 12h00 Mairie de CUXAC D'AUDE

le 28 octobre 2020 de 14h00 à 17h00 Mairie de NARBONNE le 06 novembre de 14h00 à 17h00

Mairie de SALLÈLES

le 20 octobre 2020 de 9h00 à 12h00 Les observations sur les limites des biens à exproprier pourront être

directement consignées sur le registre d'enquête parcellaire déposé en mairies de Coursan, Cuxac d'Aude, Narbonne et Sallèles d'Aude

- u adressées par correspondance au siège de l'enquête au maire qui les joindra au registre ou au commissaire enquêteur. Presse :

Altindage: Avis affiché en mairies de Coursan, Cuxac d'Aude, Natorone et Salèles d'Aude, aux endroits prévus à cet effet, etiou par tout autre procédé en usage dans les communes, but, flujour saumoins avant l'ouventure de l'enquête et pendant toute sa durée. Information et abligations des propriétaires: En vue de la fication des indemnités. (exprograient notifie aux propriétaires et usufulialers infériessés, soil fluis d'ouventure de finaquête, soi filade déclarant fuellée publique, soil frantée des cessibilités, soil frordomance d'expropriation. Le consciètés en Missalière cent teurs d'indexe de la cessibilité. Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expro-priant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport, ses conclusions et avis motivés dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête à la Préfète de l'Aude.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête :

un arrêté portant cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet Complete nu de l'épidémie de covid-19, cette enquête se fera dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique en vigueur au moment du dérou-lement de l'éponuête.



AVIS D'ENOUETE PUBLIQUE

Communes de BOURIEGE BOURIGEOLE FESTES et SAINT-ANDRE

nouveau du Code Rural relatives aux procedures o amenagement unucur en appreciaum de la loi n° 2005-157 du 23 Février 2005 relative au développement des territoires ruraux Loi n° 2016-1087 du 8 Août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

nature et des payages

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (C.I.A.F.) de BOURIEGE. BOURRIGEOUE, FESTES et SANT-ANDRE ayant pour objet l'Aménagement Foncier Agricole, Foresière le Environnemental (AFA.F.E.) sur une
partie du territoire de ces communes a décidé de soumettre le projet d'aménagement foncier à enquête publique portant sur le projet d'Aménagement Foncier à descriptions prosées de l'aménagement prosées des l'aménagement prosées des l'aménagement prosées des l'aménagement prosées des l'aménagement foncier, des l'aménagement foncier, des l'aménagement foncier, des l'aménagement foncier, de l'aménagement foncier, de l'aménagement foncier, de l'aménagement prosées prosées de l'aménagement foncier, de l'aménagement prosées de l'aménagement foncier, de l'aménagement prosées de l'aménagement prosées de l'aménagement foncier, de l'aménagement foncier, de l'aménagement prosées de l'aménagement prosées de l'aménagement foncier, de l'aménagement foncier,

Тоиз les propriétaires fonciers de terrains situés à l'intérieur du périmètre retenu en sont informés.

et suivants et n.1.25923 du Code de l'environnement, les documents suivants seront consultables du mardi 20 octobre 2020 au vendredi 20 novembre 2020 inclus, soit 32 jours consécutifs, dans les mairies de BOURIEGE, BOURIGEOLE, FESTES ET SAINT-ANDRE:

 I/ - Le projet de mise en œuvre d'une procédure d'Aména Agricole, Forestier et Environnemental tel que précisé dans le ; Agricole, Forestier et Environnemental tel que précisé dans le procès-verbal de la réunion de la CIAF de BOURIEGE, BOURIGEOLE, FESTES et SAINT-ANDRE du 18 décembre 2019,

- 2014. Les plans du géomètre indiquant le périmètre des zones à aménager,
 3/- L'étude préalable d'aménagement, volet foncier et volet environnemental,
 4/- Le porter à connaissance transmis par le Préfet,
- 4/- Le Dotter à Consussance un consus-5/- Les délibérations des Commissions permanentes du Département de l'Aude des 21 juillet 2017 et 30 mars 2018 relatives au projet d'aménagement foncier ries communes de BOURIEGE, BOURIGEOLE, FESTES et SAINT-ANDRE,
- Trois registres, un pour chacune des communes, destinés à recevoir les clamations et les observations des propriétaires et des personnes intéressées. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre propositions sur les registres d'enquête pendant les jours habituels d'ouverture du secrétariat concerné, soit :
- le mardi de 10h00 à 12h00, le vendredi de 14h00 à 17h00 à la Mairie de BOURIEGE - le lundi de 2010 à 23h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 à la Mairie de BOURIGEOLE - le mardi de 14h00 à 18h00, le jeudi de 9h30 à 12h00 à la Mairie de FESTES ET SAINT-ANDRE.

- Mardi 20 octobre 2020 de 14h00 à 18h00 à la Mairie de FESTES ET SAINT-ANDRE Mercredi 4 novembre 2020 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de BOURIGEOLE
- Vendredi 13 novembre 2020 de 9h00 à 12h00 à la Mairie de BOURIEGE Vendredi 20 novembre 2020 de 14h00 à 17h00 à la Mairie de BOURIEGE

bepariement https://www.aude.friles-avis-au-pubic. In ordinateur sera mis à la disposition du pubic pour consulter ce dessier en mairies de BOURIEGE, BOURIGEOLE, FESTES ET SAINT-ANDRE.

Toute personne nauf sere a desser

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Conseil départemental, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, dès la publication de son ouverture. Dans un contexte sanitaire particulier lié au COVID 19, les gestes barrières restent de mise.

Pour se protéger et protéger les autres, il est indispensable de

- se laver très régulièrement les mains, tousser et éternuer dans son coude,

-dutiliser un mouchoir à usage unique et de le jeter. Par ailleurs, afin d'assurer la sécurité de tous lors des permanences, mais également hors permanence lors de la consultation des documents par le public, un certain nombre de mesures santilaires devront être respectées:

- mise en place d'un fléchage adapté conduisant au lieu où se tient la perma-nence,

- la distanciation sociale devra être rigoureusement res

re usest hacens scale even en en quaet à en que en reparte à en partie à et per une saile ou un de d'atterte ser en sis à disposition du public venant consulter les documents ou rencorterer le commissaire enquêteur lors de ses perma-ente de distanciation socioles de distanciation socioles (en seu personne (education de des distanciation socioles), seule une personne (educat un maximum) sera introduite dans la saile de per-manence avec port du masque obligation,

du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle

de même qu'un stock de masques, pour les personnes qui n'en seraient pas nunies, et de gants pour permettre au public de manipuler les documents papier lu dossier en toute sécurité.

Losseir en touer securier.

notre, toute personne souffrant d'une pathologie la rendant vulnérable est tée de ne pas se déplacer. Elle devra se faire connaître auptès de sa mainie retatachement à laquelle elle laissera ses coordonnées téléphoniques de façon ce que le commissaire enquêteur puisse la rappeler et échanger avec elle, arape pour les mainies concernées de transmettre ces demandes dans les elleurs délais au commissaire enquêteur puisse.

mellieurs délais au commissaire enquêteur.

A l'Issue de l'enquête, le public pourre consulter le rapport, les annexes et les conclusions du commissaire enquêteur aux mairies de BOURIEGE, BOURI GECLE, FESTES EST SAINT-ANDRE ainsi qu'au Département de l'Aude aux heures habituelles d'ouverture et sur hipps://www.aude.friés-aid-sau-public pendant une durée d'un accompter de la remise du rapport par le commissaire enquêteur au Département de l'Aude.

Au terme de l'enquête publique et après avoir recueilli l'avis de la C.I.A.F. de BOURIEGE, BOURIEGEUE, FESTES et SAINT-ANDRE et de la commune de ROQUETAILLOBE ET COMILHAC concernée au titre des effets nobales, le Département de l'Aude décidera d'ordonner l'opération d'aménagement foncier

ou dy reliciole.

Les informations concernant le projet sournis à enquête publique pourront être demandées auprès de Monsieur Christophe GONZALEZ, agent du Département, au numéro suivant : 04 68 11 06 13.

En outre, les propriétaires disposent d'un délai d'un mois à compter du jour de la publication de cet avis pour signaler au Département de l'Aude les contesta-tions judiciaires en cours sur les propriétés d'immeubles incluses dans ce péri-

Carcassonne, le 2 septembre 2020 La Présidente du Conseil départemental Hélène SANDRAGNÉ





100% GRATUIT

PLUS COMPLET **ALERTES MAIL**

Midi Libre L'INDEPENDANT CENTRE PRESSE